

Séance Plénière du 21 Décembre 2017

Intervention de Jean-Marc Tanguy

Je ne nie pas les chiffres comparatifs de l'endettement par habitant qu'a évoqué l'alliance. Mais je profite de ce débat pour affirmer la fierté qui est la nôtre de sanctuarisation des politiques sociales, notamment dans le secteur de l'enfance. Ces politiques correspondent à nos engagements de campagne, et correspondent également au projet départemental qui guide nos actions. Ces politiques ne sont pas un « à côté », ne sont pas une périphérie à des grands projets structurants. Ces politiques concernent tout le monde et sont au cœur des politiques publiques du quotidien.

Et en tant que telles, elles nécessitent des choix forts. Et puisque on s'amuse au jeu des comparaisons, soyons précis : vos amis politiques notamment du CD du Bas Rhin les ont fait eux aussi ces choix. Avec jusqu'à récemment 60 enfants confiés par travailleurs sociaux dans les services de l'ASE. C'est Depuis mieux un peu mieux, mais c'est toujours plus que 45... Dans notre département, c'est 30 ou 35 et c'est sans doute déjà trop. Mais ce qui se passe dans le Bas Rhin : les Familles d'Accueil s'occupent des parents des enfants qui leur sont confiés, du fait que les travailleurs sociaux du département sont débordés. Et pourtant, chacun sait que pour des parents, le ressenti de se faire voler les moments affectifs par les familles d'accueil est très fort. Les placements se renouvellent de fait car l'accompagnement éducatif n'est pas assez solide.

Pour autant, on constate que la demande sociale explose. Mais une fois qu'on a dit ça, quelle en est la traduction ? Avant tout, la complexité des situations, générées par des tensions sociales extrêmes dans la société. Face à ces phénomènes, nous nous devons de chercher encore et toujours des outils pour que les réponses soient toujours le plus adaptées possibles à ces problématiques de plus en plus complexes.

Et pourtant, puisque si seul le prisme économique doit guider nos réflexions, car en effet, tout est lié : la qualité de l'accompagnement du mineur confié en général et des publics en difficulté en particulier permettra un meilleur avenir et donc de positionner le jeune plus en futur contribuable plutôt que de dépendre de l'impôt... Si on reprend le lexique purement économique, il y a retour sur investissement. Ainsi, ce fonctionnement là, vu que l'on parle beaucoup depuis ce matin des « dépenses de fonctionnement », ces budgets de fonctionnement-là ne sont pas uniquement des pistes d'économie, mais ce budget de fonctionnement c'est aussi de l'investissement.

Enfin, sur les contrats de territoire, Armelle en parlerait mieux que moi, mais Roger a eu raison de rappeler que d'autres départements ont en ce qui les concerne drastiquement et parfois brutalement stoppé leur participation aux projets des communes et communautés de communes. Car faut-il le rappeler, les politiques d'accompagnement ne sont pas un dispositif législatif... Rien ne nous oblige ! Simplement, le contexte budgétaire que tout le monde connaît ici forcément joue sur la contractualisation sur lesquels nous travaillons avec les territoires. Et bien sûr qu'il y a des critères. Et heureusement, sans doute qu'à d'autres

époques politiques, avec des pressions budgétaires moindres, et sans doute même dans cet hémicycle avant 1998, il existait insuffisamment de critères pour permettre une réelle égalité entre les citoyens et les territoires.

Et là encore, nous appliquons à la lettre ce que nous avons écrit, avec notamment le volet cohésion sociale des contrats de territoire, qui a une exception près se met en place en Cornouaille : mieux coordonner nos politiques, prioriser des choix, car les réalités varient d'un territoire à l'autre.

Mais le but est bien sûr de mieux travailler en proximité au service des publics vulnérables. On met quelques millions sur la table, c'est donc logique et cohérent de proposer à nos interlocuteurs de mieux travailler avec nous les politiques prioritaires du département. Car jusqu'à preuve du contraire, comme l'a dit la présidente ce matin, l'argent du département c'est celui de l'état, c'est celui de nos communes, et jusqu'à preuve du contraire, les finistériennes et les finistériens habitent nos communes... C'est donc à leur service, et en lien avec les territoires que nous mettons en œuvre le projet sur lesquels nous avons été élus.